

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 36	No.37	No. 38	No.39
code EAN	-	-	3256223681244 3256224758631 (Blister de 2)	3256223681251 3256224758648 (Blister de 2)	3256223681268 3256224758655 (Blister de 2)	3256223681275 3256224758662 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALO RONDE 77W 1320L E27	AMP U HALO RONDE 77W 1320L B22	AMP U HALO RONDE 57W 915L E27	AMP U HALO RONDE 57W 915L B22
Marque			U	U	U	U
Voltage	Volt	V	230	240	230	240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D	D
Culot			E27	B22d	E27	B22d
Pays d'Origine			France	France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1320	1320	915	915
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	1320	1320	915	915
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	77	77	57	57
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2800	2800	2800	2800
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	96	96	96	96
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	55	55
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	100	100	75	75
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0 mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	77	77	57	57
Facteur de puissance	-	-	1	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra 100	Ra100	Ra 100
CONSTANCE des couleurs (LED)						
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 40	No. 41	No. 42	No. 43
code EAN	-	-	3256223681282 3256224758679 (Blister de 2)	3256223681299 3256224758686 (Blister de 2)	3256223681305 3256224758693 (Blister de 2)	3256223681312 3256224758709 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALO RONDE 46W 700L E27	AMP U HALO RONDE 46W 700L B22	AMP U HALOMINIROND 46W 700L E27	AMP U HALOMINIROND 46W 700L B22
Marque			U	U	U	U
Voltage	Volt	V	230	240	230	240
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D	D
Culot			E27	B22d	E27	B22d
Pays d'Origine			France	France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	700	700	700	700
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	700	700	700	700
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	46	46	46	46
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	96	96	74	74
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	60	60	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	46	46	46	46
Facteur de puissance	-	-	1	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)						
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 44	No. 45	No. 46	No. 47
code EAN	-	-	3256223681329 3256224758716 (Blister de 2)	3256223681336 3256224758723 (Blister de 2)	3256223681343 3256224758754 (Blister de 2)	3256223681350 3256224758778 (Blister de 2)
Llibellé U			AMP U HALOMINIROND 30W 405L E27	AMP U HALOMINIROND 30W 405L B22	AMP U HALOMINIROND 30W 405L E14	AMP U HALO FLAMLIS 46W 700L E14
Marque			U	U	U	U
Voltage	Volt	V	230	240	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	D	D
Culot			E27	B22d	E14	E14
Pays d'Origine			France	France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	405	405	405	700
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	405	405	405	700
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	30	30	30	46
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	74	74	80	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	30	30	30	46
Facteur de puissance	-	-	1	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)						
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 48	No. 49	No. 50	No. 51
code EAN	-	-	3256223681367 3256224758785 (Blister de 2)	3256223681374 3256225060245 (Blister de 2)	3256223681381 3256225060238 (Blister de 2)	3256223681398
Llibellé U			AMP U HALO FLAMLIS 30W 405L E14	CAPS U HALO 33W460L 230V G9	CAPS U HALO 14W 12V G4	CRAY U HALO LONG 400W9000L R7
Marque			U	U	U	U
Voltage	Volt	V	230	230	12	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D	C	C
Culot			E14	G9	G4	C
Pays d'Origine			France	Allemagne	Allemagne	Allemagne
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	405	460	230	9000
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	405	460	230	9000
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	30	33	15	400
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2800	2950
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104	43	33	114,2
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	14	10	12
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40	20	500
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0 mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	30	33	14W	400W
Facteur de puissance	-	-	1	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,8	0,8	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra 100	Ra 100	Ra 100
CONSTANCE des couleurs (LED)						
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No. 52	No.53	No.54	No.55
code EAN	-	-	3256223681404	3256223681411 3256224758792 (Blister de 2)	3256223681428 3256224758808 (Blister de 2)	3256223681435 3256224758815 (Blister de 2)
Llibellé U			CRAY U HALO LONG 230W5000L R7	REFL U HALO 40° 42W 230V GU10	REFL U HALO 30° 30W 230V GU10	REFL U HALO 36° 35W 12V GU5.3
Marque			U	U	U	U
Voltage	Volt	V	230	230	230	12
Classe d'efficacité énergétique	-	-	C	D	D	B
Culot			R7s	GU10	GU10	GU5.3
Pays d'Origine			Allemagne	Allemagne	Allemagne	Allemagne
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	30°	30°	36°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	900	570	1150
Flux lumineux nominal	lumen	lm	5000	300	200	540
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	5000	300	200	540
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	230	42	30	38
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2950	2800	2800	3000
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	114,2	55	55	46
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	12	51	51	51
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	300	50	35	50
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	230W	42W	30W	35W
Facteur de puissance	-	-	1	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,8	0,75	0,75	0,75
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra 100	Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)						
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 2
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.55'	No.56	No.57	No.58
code EAN	-	-	3256224758815 (Blister de 2)	3256225060252 (Blister de 2)	3256225060269 (Blister de 2)	3256225060276 (Blister de 2)
Llibellé U			REFL U HALO 36° 35W 12V GU5.3	SPOT HALO U R50 25W E14 X2	SPOT HALO U R50 40W E14 X2	SPOT HALO U R50 60W E14 X2
Marque			U	U	U	U
Voltage	Volt	V	12	230	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	B	D	D	D
Culot			GU5.3	E14	E14	E14
Pays d'Origine			Allemagne	France	France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	30°	30°	30°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	1450	510	410	510
Flux lumineux nominal	lumen	lm	550	90	170	290
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	550	90	170	290
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	38	20	30	46
Durée de vie nominale	heure	h	4000	2000	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	4000	2000	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	100000	50000	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	3000	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	46	85	85	85
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	51	50	50	50
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50	25	40	60
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	35W	20	30	46
Facteur de puissance	-	-	1	1	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,75	0,75	0,75	0,75
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100	Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)						
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 2	Voir graphique 1	Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

			HALOGENE	HALOGENE
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	No.59	No.60
code EAN	-	-	3256225060283 (Blister de 2)	3256225060290 (Blister de 2)
Llibellé U			SPOT HALO U R63 60W E27 X2	AMP HALO U FLAM 25W E14 X2
Marque			U	U
Voltage	Volt	V	230	230
Classe d'efficacité énergétique	-	-	D	D
Culot			E27	E14
Pays d'Origine			France	France
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			30°	non applicable
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	765	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	300	235
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	300	235
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	46	20
Durée de vie nominale	heure	h	2000	2000
Durée de vie assignée	heure	h	2000	2000
Nombre de cycles de commutation		-	50000	50000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	0s	0s
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	oui
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	105	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	63	35
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	non	non
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0,0mg	0,0mg
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	46	20
Facteur de puissance	-	-	1	1
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,75	0,8
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	0 Sec	0 Sec
Rendu des couleurs - IRC			Ra100	Ra100
CONSTANCE des couleurs (LED)				
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 1	Voir graphique 1
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.	Prendre une pelle et une balayette et jeter les débris dans la poubelle des déchets ménagers.
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers	Une fois hors d'usage, jeter dans la poubelle des déchets ménagers

	CFL		CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	1	2	3	4	5	6	7	
code EAN	-	-	3660992008919	3660992008926	3660992008933	3660992008940	3660992008957	3256223670569	3256223670576	
Libellé U			AMP.B.VU TUBE 15W-64W E27 X2	AMP.B.VU TUBE 15W-64W B22 X2	AMP.B.VU ECO RONDE 11W-48W E27	AMP.B.VU ECO RONDE 11W-48W B22	AMP.B.VU ECO RONDE 7W-30W E14	AMP.U ECO.TUBE 18W-77W E27	AMP.U ECO.TUBE 18W-77W B22	
Marque			Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	Bien Vu	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
Culot			E27	B22	E27	B22	E14	E27	B22	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	800	800	560	560	290	1010	1010	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	800	800	560	560	290	1010	1010	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	15	15	11	11	7	18	18	
Durée de vie nominale	heure	h	6000	6000	6000	6000	6000	8000	8000	
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	100	100	100	40	40	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées										
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	134	133	115	114	86	137	130	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	42	42	56	56	46	48	48	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	64	64	48	48	30	77	77	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	< 2,5	< 2,5	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	15	15	11	11	7	18	18	
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.5	<1.0	<1.0	
Rendu des couleurs - IRC	-	-	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm										
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



	CFL		CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	8	9	10	11	12	13	14	
code EAN	-	-	3256223670583	3256223670590	3256223670606	3256223670392	3256223670408	3256223670415	3256223670422	
Libellé U			AMP.U ECO.TUBE 15W-64W E27	AMP.U ECO.TUBE 15W-64W B22	AMP.U ECO.TUBE 11W-48W E27	AMP.U ECO.TUBE 11W-48W B22	AMP.U ECO.TUBE 9W-38W E27	AMP.U ECO.TUBE 9W-38W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 20W-88W E27	
Marque			U	U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
Culot			E27	B22	E27	B22	E27	B22	E27	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	800	800	560	560	410	410	1200	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	800	800	560	560	410	410	1200	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	15	15	11	11	9	9	20	
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	40	40	40	40	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées										
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	134	133	120	119	110	109	104	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	42	42	42	42	42	42	59	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	64	64	48	48	38	38	88	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 2.5	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	15	15	11	11	9	9	20	
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.5	<1.5	<1.0	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			-	-	-	-	-	-	-	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm										
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

	CFL		CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	15	16	17	18	19	20	21	
code EAN	-	-	3256223670439	3256223670446	3256223670521	3256223670538	3256223670545	3256223670552	3256223670613	
Libellé U			AMP.U ECO.SPIRALE 20W-88W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 15W-69W E27	AMP.U ECO.SPIRALE 15W-69W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 12W-56W E27	AMP.U ECO.SPIRALE 12W-56W B22	AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W E27	AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W B22	
Marque			U	U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
Culot			B22	E27	B22	E27	B22	E27	B22	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1200	880	880	680	680	460	460	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	1200	880	880	680	680	460	460	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	20	15	15	12	12	8	8	
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	40	40	40	40	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées										
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	104	95	93,5	98	98	92	92	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	58	50	50	40	40	40	40	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	88	69	69	56	56	42	42	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	< 2.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	20	15	15	12	12	8	8	
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.5	<1.5	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			-	-	-	-	-	-	-	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm										
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

	CFL		CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	22	24	25	26	27	28	29	
code EAN	-	-	3256223670620	3256223670637	3256223670644	3256223670651	3256223670668	3256223670675	3256223670682	
Libellé U			AMP.U ECO.RONDE 20W-83W E27	AMP. RONDE U ECO 11W-48W E27	AMP. RONDE U ECO 11W-48W B22	AMP.U ECO.RONDE 15W-64W E27	AMP.U ECO.RONDE 15W-64W B22	AMP.U ECO.RONDE 8W-41W E27	AMP.U ECO.RONDE 8W-41W B22	
Marque			U	U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
Culot			E27	E27	B22	E27	B22	E27	B22	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	1105	800	800	560	560	450	450	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	1105	800	800	560	560	450	450	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	20	11	11	15	15	8	8	
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	10000	10000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	100	100	100	60	60	60	60	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées										
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	150	135	134	115	114	115	114	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	70	65	65	56	56	56	56	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	83	64	64	48	48	41	41	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	< 2.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	20	15	15	11	11	8	8	
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<0,3	<0,3	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			-	-	-	-	-	-	-	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm										
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

	CFL		CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	CFL	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	30	31	32	33	34	35	36	
code EAN	-	-	3256223670699	3256223670705	3256223670712	3256223670729	3256223670736	3256223670743	3256225060221	
Libellé U			AMP.U ECO.TUBE 11W-48W E14	AMP.U ECO.TUBE 9W-38W E14	AMP.U ECO.SPIRALE 8W-42W E14	AMP.U ECO.RONDE 7W-30W E14	AMP.U ECO.FLAMME 9W-40W E14	AMP.U ECO.FLAMME 5W-22W E14	ECO SPIRALE 23W-106W E27	
Marque			U	U	U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	220-240	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A	A	A	A	A	A	A	
Culot			E14	E14	E14	E14	E14	E14	E27	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	560	410	460	290	430	200	1500	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	560	410	460	290	430	200	1500	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	11	9	8	7	9	5	23	
Durée de vie nominale	heure	h	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	
Durée de vie assignée	heure	h	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	
Nombre de cycles de commutation	-	-	30000	30000	30000	30000	30000	30000	30000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700	2700	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	40	40	40	60	60	60	40	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisées										
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	120	110	105	86	121,5	104	110	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	42	42	40	46	42,2	40	62	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	48	38	42	30	40	22	106	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 1.5	< 2.5	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	11	9	8	7	9	5	23	
Facteur de puissance	-	-	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	≥0.55	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale	-	-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)	-	-	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1.5	<1	
Rendu des couleurs - IRC			≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	≥80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			-	-	-	-	-	-	-	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm										
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	Les lampes à économie d'énergie fluorescentes sont constituées de tubes de verre et peuvent casser sous l'effet d'une chute ou d'une mauvaise manipulation ; vous devez donc prendre les précautions nécessaires quand vous les sortez de leur emballage, les installez ou les remplacez. Une lampe cassée n'aura vraisemblablement aucun impact sur votre santé. Un nettoyage approprié et une aération adéquate diminueront encore davantage cet impact. Si une lampe casse, aérez la pièce pendant 20 à 30 minutes, ramassez les morceaux (de préférence avec des gants) et enfermez-les dans un sac plastique que vous mettrez à la poubelle. Il est conseillé de ne pas ramasser les morceaux à l'aide d'un aspirateur, car ils resteraient dans le filtre. Si la lampe n'est que partiellement cassée, vous pouvez la faire recycler plutôt que de la jeter à la poubelle. Pour cela, reportez-vous à la question précédente concernant la procédure de recyclage des ampoules à économie d'énergie fluorescentes.	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	1	-	1 bis	1ter	2 bis
code EAN	-	-	3256224053255	3256224053347	3256224053323	3256224053323	3256224053316 3256224764564 (Blister 2)
Libellé U			LED U REFLECTEUR GU10 5.5W-50W	LED U REFLECTEUR GU5.3 4W-25W	LED U MINIRONDE E14 3,4W-25W	LED U MINIRONDE E14 3.4W-25W	LED U FLAMME E14 3,4W-25W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220-240 V	12V	220-240 V	220- 240 V	220-240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			GU10	GU 5.3	E14	E14	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	200°	200°	250°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	900	600	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	250	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	350	250	250	250	250
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5,5	5	4	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	54	47	87	87	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	45	45	38
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50	25	25	25	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,5	4	3,4	3,4	3,4
Facteur de puissance	-	-	>0,5	n/a	>0,5	>0,4	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	2 ter	3 bis	3 ter	4 bis	4 ter
code EAN	-	-	Blister de 2 : 3256224764564	3256224053262 3256224764571 (Blister 2)	Blister de 2 : 3256224764571	3256224053330	3256224053330
Libellé U			2 x LED U FLAMME E14 3.4W-25W	LED U REFLECTEUR GU10 3,3W-35W	2 x SPOT LED U GU10 3.7W-35W	LED U RONDE E27 6W-40W	LED U RONDE E27 6W-40W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V	220-240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	GU10	GU10	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			280°	36°	36 °	220°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	730	600	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	non applicable	470	470
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	250	230	470	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	4	6	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000	15000	15000	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700	2700	2700	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	107	54	55	115	109
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	50	50	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	35	35W	40	40W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,4	3,3	3,7	6	6
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0,5	>0.4	0,5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

	LED		LED		LED		LED	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	5 bis	5 ter	6	6 bis	7 bis	
code EAN	-	-	3256224718765	3256224718765	3256224718697	3256224718697	3256224718659	
Libellé U			AMPOULE LED U FLAMME E14 5,7W-40W	LED U FLAMME E14 6W-40W VARIATEUR	REFLECTEUR LED U 36° 5,5W-50W GU10	SPOT LED U GU10 5W-50W VARIATEUR	REFLECTEUR LED U 36° 3,3W-35W E14	
Marque			U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240 V	220-240 V	220-240V	220-240 V	220-240V	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+	
Culot			E14	E14	GU10	GU10	E14	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			250°	280°	36°	36°	36°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	900	900 cd	730	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	350	non applicable	250	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	470	non applicable	350	345	250	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	6	5	4	
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000	
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000	
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700K	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	oui	non	oui	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	113	107	54	55	81	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	38	35	50	50	50	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40	40W	50	50W	35	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,7	6	5,5	5	3,3	
Facteur de puissance	-	-	>0,7	>0,7	0,7	>0,7	>0,5	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-	
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	7 ter	8 bis	8 ter	9 bis	9 ter
code EAN	-	-	3256224718659	3256224718444	3256224718444	3256224718581	3256224718581
Libellé U			SPOT LED U E14 3.3W-40W	AMPOULE LED U RONDE 9W-60W E27	LED U RONDE E27 10W-60W	AMPOULE LED U RONDE 9W-60W B22	LED U RONDE B22 10W-60W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	E27	E27	B22	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36 °	220°	200°	220°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	730 cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	non applicable	806	806	806	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	250	806	non applicable	806	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	9	10	9	10
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	83	115	109	113	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	60	60W	60	60W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,3	9	10	9	10
Facteur de puissance	-	-	>0,5	0,5	>0,5	0,5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	10	10 bis	11 bis	11 ter	14
code EAN	-	-	3256224764588 (Blister2)	3256224764588	3256224764557	3256224764557	3256225053209
Libellé U			REFLECTEUR LED 36° 5,5W-35W GU5.3	2 x SPOT LED U GU5.3 5.5W-35W	AMPOULE LED U MINIRONDE E14 5,7W-40W	LED U MINIRONDE E14 5.6W-40W	LED U MINI RONDE E27 3,4W - 25W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	12V	12V	220-240V	220- 240 V	220-240V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			GU5.3	GU 5.3	E14	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36 °	200°	200°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	900	900 cd	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	non applicable	470	470	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	350	350	470	non applicable	250
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	6	6	6	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	15000	15000h	15000
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700K	2700
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	46	46	93	87	87
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	35	35W	40	40W	25
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	5,5	5,5	5,7	5,6	3,4
Facteur de puissance	-	-	non applicable	N/A	0,5	>0.5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	14 bis	15	15 bis	16	16 bis
code EAN	-	-	3256225053209	3256225053216	3256225053216	3256225053254	3256225053254
Libellé U			LED U MINIRONDE E27 3.4W-25W	LED U MINI RONDE E27 5,7W - 40W	LED U MINIRONDE E27 5.6W-40W	LED U RONDE E27 10W - 75W	LED U RONDE E27 10.5W-75W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A+	A+	A+
Culot			E27	E27	E27	E27	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			200°	200°	200°	220°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	470	470	1055	1055
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	470	non applicable	1055	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	6	6	10	11
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000	15000h	15000	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	87	93	87	115	109
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	45	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	40	40W	75	75W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,4	5,7	5,6	10	10,5
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0,5	>0.5	>0,5	>0.5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

	LED		LED		LED		LED	
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	17	17 bis	18	18 bis	19	
code EAN	-	-	3256225053230 (Blister 2)	3256225053230	3256225053247	3256225053247	3256225053223	
Libellé U			LED U SPOT GU10 230V 4,7W - 50W X2	2 x SPOT LED U GU10 4.7W-50W	LED U DECO-RONDE 4,2W - 40W E27	LED U DECO-RONDE E27 3.7W-40W	LED U DECO-FLAMM 2,3W - 25W E14	
Marque			U	U	U	U	U	
Voltage	Volt	V	220-240V	220-240 V	220-240V	220-240 V	220-240V	
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A+	A+	A++	A++	A++	
Culot			GU10	GU10	E27	E27	E14	
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine	
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36°	300°	300°	300°	
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	990	900 cd	non applicable	non applicable	non applicable	
Flux lumineux nominal	lumen	lm	350	non applicable	470	470	250	
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	350	345	470	non applicable	250	
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	5	5	5	4	3	
Durée de vie nominale	heure	h	15000	15000h	10000	15000h	10000	
Durée de vie assignée	heure	h	15000	15000h	10000	15000h	10000	
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000	
Température de couleur	kelvins	K	2700	2700K	2700	2700K	2700	
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-	
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non	
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	55	55	109	104	101	
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	60	60	35	
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	50	50W	40	40W	25	
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui	
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0	
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	4,7	4,7	4,2	3,7	2,3	
Facteur de puissance	-	-	>0,5	>0,5	>0,4	>0,4	>0,4	
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-						
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80	
CONSTANCE des couleurs (LED)			6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	6 SDCM	
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	19 bis	20	20 bis	21	22
code EAN	-	-	3256225053223	3256225059058	3256225059058	3256225720613	3256225720552
Libellé U			LED U DECO-FLAMME E14 1.9W-25W	LED U DECO-FLAM-VENT 25W E14	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 1.9W-25W	LED U DECO-RONDE B22 3.7W-40W	LED U DECO-RONDE E27 6-60W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220-240V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E14	E14	E14	B22	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	300°	300°	300°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250	250	250	470	806
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	250	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	2	3	2	4	6
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	10000	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	10000	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	97	130	126	102	104
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	35	35	35	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	25	25W	40W	60W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	1,9	2,3	1,9	3,7	6
Facteur de puissance	-	-	/	>0,4	/	>0,4	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	80	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	23	24	25	26	27
code EAN	-	-	3256225720606	3256225720507	3256225720576	3256225720620	3256225720514
Libellé U			LED U DECO-RONDE B22 6-60W	LED U DECO-MINIRONDE E14 3.3W-40W	LED U DECO-MINIRONDE E27 1.9W-25W	LED U DECO-MINIRONDE B22 1.9W-25W	LED U DECO-MINIRONDE E14 1.9W-25W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			B22	E14	E27	B22	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	300°	300°	300°	300°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	806	470	250	250	250
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	6	4	2	2	2
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	102	79	79	77	79
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	60	45	45	45	45
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	60W	40W	25W	25W	25W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	6	3,3	1,9	1,9	1,9
Facteur de puissance	-	-	>0.5	>0.5	/	/	/
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	28	29	30	31	32
code EAN	-	-	3256225720569	3256225720637	3256225720545	3256225720538	3256225720583
Libellé U			LED U DECO-MINIRONDE E27 3.6W-40W	LED U DECO-MINIRONDE B22 3.6W-40W	LED U DECO-FLAMME E14 3.3W-40W	LED U DECO-FLAMME COUP DE VENT E14 3.3W-40W	LED U DECO-SPOT E27 3.4W-32W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++	A++	A++	A++
Culot			E27	B22	E14	E14	E27
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	300°	300°	300°	135°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	470	470	470	470	350
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	4	4	4	4	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	79	77	97	126	102
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	45	45	35	35	63
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	40W	40W	40W	40W	32W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	3,6	3,6	3,3	3,3	3,4
Facteur de puissance	-	-	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	33	34	35	36	37
code EAN	-	-	3256225720491	3256225720668	3256225720651	3256225720590	3256225720644
Libellé U			LED U DECO-SPOT R50 E14 2.5W-25W	LED U RONDE B22 6W-40W	LED U RONDE B22 10.5W-75W	LED U RONDE E27 14W-100W	LED U RONDE B22 14W-100W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A+	A+	A+	A+
Culot			E14	B22	B22	E27	B22
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			75°	200°	200°	200°	200°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	250lm	470	1055	1521	1521
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	6	11	14	14
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	83	107	107	109	107
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	60	60	60	60
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	25W	40W	75W	100W	100W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,5	6	10,5	14	14
Facteur de puissance	-	-	>0,4	>0,5	>0,5	>0,5	>0,5
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

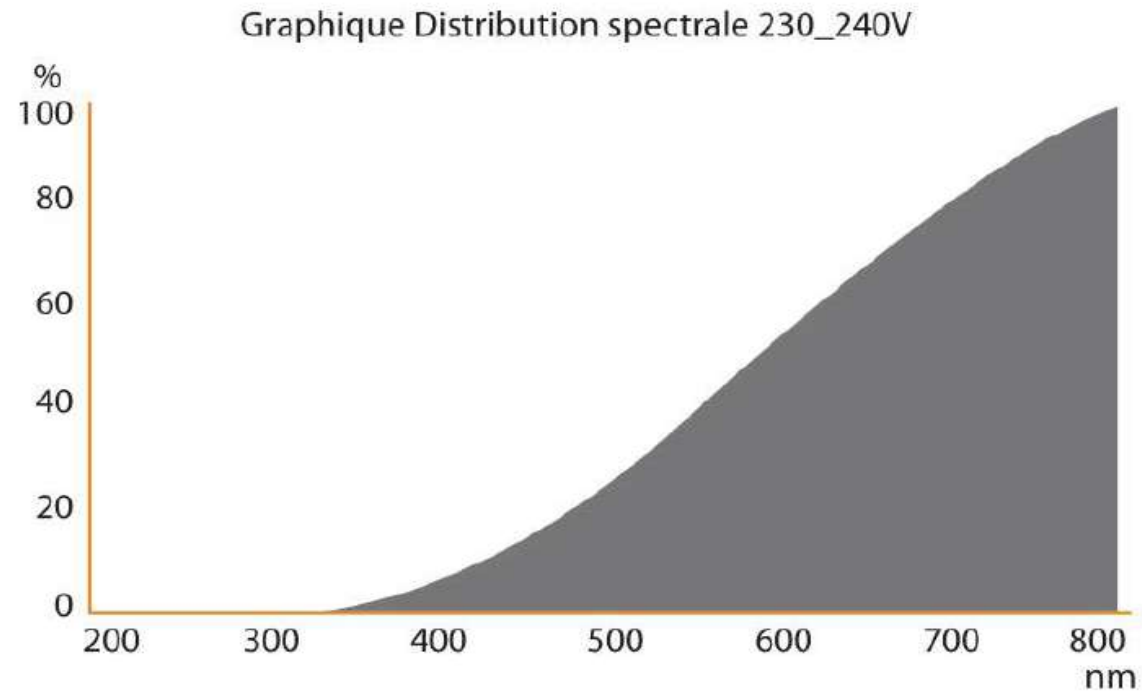
			LED	LED	LED	LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	38	39	40	41	42
code EAN	-	-	3256225720484	3256225720477	3256225720446	3256225720439	3256225720521
Libellé U			LED U SPOT R50 E14 2.2W-31W	LED U SPOT R50 E14 4.7W-40W	LED U SPOT VERRE GU10 3.1W-35W	LED U SPOT VERRE GU10 4.3W-50W	LED U CAPSULE E14 2.7W-21W
Marque			U	U	U	U	U
Voltage	Volt	V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V	220- 240 V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A+	A++	A+	A+
Culot			E27	E14	GU10	GU10	E14
Pays d'Origine			Chine	Chine	Chine	Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			36°	36 °	36 °	36 °	290°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	350 cd	990 cd	600 cd	750 cd	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	210
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	140	350	230	345	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	3	5	4	5	3
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h	15000h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000	20000	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	2700K	2700K	2700K	2700K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-	-	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non	non	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable	non applicable	non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	83	83	55	55	63
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	50	50	50	50	25
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	31W	40W	35W	50W	21W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui	oui	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0	0	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	2,2	4,7	3,1	4,3	2,7
Facteur de puissance	-	-	>0,4	>0,5	>0,4	>0,4	>0,4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-	-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80	80	80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180-800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.



			LED	LED
	Unité de Mesure	Abréviation Officielle	43	44
code EAN	-	-	3256225720453	3256225720460
Libellé U			LED U CAPSULE G4 1.4W-15W	LED U CAPSULE G9 3.4W-30W
Marque			U	U
Voltage	Volt	V	12V	230V
Classe d'efficacité énergétique	-	-	A++	A++
Culot			G4	G9
Pays d'Origine			Chine	Chine
Angle du faisceau assigné (uniquement pour réflecteur)			300°	280°
Intensité lumineuse (uniquement pour réflecteur)	Candela	Cd	non applicable	non applicable
Flux lumineux nominal	lumen	lm	136	320
Flux lumineux utile assigné	lumen	lm	non applicable	non applicable
Consommation d'énergie pondérée	kWh	kWh	2	4
Durée de vie nominale	heure	h	15000h	15000h
Durée de vie assignée	heure	h	15000h	15000h
Nombre de cycles de commutation		-	20000	20000
Température de couleur	kelvins	K	3000K	2700K
Temps de chauffage minimum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	-	-
Temps de chauffage maximum (pour atteindre 60% du flux lumineux)	secondes	s	<0,1s	<0,1s
Compatible avec un variateur ou certains gradateurs	-	-	non	non
Fonctionnement dans des conditions non-normalisée			non applicable	non applicable
Longueur de l'ampoule	millimètres	mm	38	57
Diamètre de l'ampoule	millimètres	mm	10	18
Puissance d'une ampoule incandescente de flux lumineux équivalent	watts	W	15W	30W
Possède l'appellation "ampoule économie d'énergie" => respecte les exigences d'efficacité correspondantes	-	-	oui	oui
Teneur en mercure (à 0,1 mg près)	milligrammes de mercure	mg Hg	0	0
Puissance assignée (à 0,1 W près)	watts	W	1,4	3,4
Facteur de puissance	-	-	/	>0.4
Facteur de conservation du flux lumineux à la fin de la durée de vie nominale		-	0,7	0,7
Temps d'allumage (à 0,1 s près)		-	-	-
Rendu des couleurs - IRC			80	80
CONSTANCE des couleurs (LED)			≤6 SDCM	≤6 SDCM
distribution spectrale de puissance dans la gamme 180- 800 nm			Voir graphique 3	Voir graphique 3
Instructions pour le nettoyage des débris d'ampoule en cas de bris accidentel			Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).	Si vous cassez une lampe à LED, cette technologie contenant des composants électroniques, vous devez la rapporter dans un conteneur de récupérations des ampoules (dans votre magasin, à la déchèterie...).
Recommandations sur l'élimination de l'ampoule une fois hors d'usage			En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.	En Europe, toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes doivent être recyclées en tant que déchets spéciaux (selon le code EWC 20 01 21-Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure), il en va de même pour les lampes à LED. Par ailleurs, dans le cadre de ses obligations sous la directive 1 DEEE de l'Union Européenne, l'industrie de l'éclairage européenne a mis en place une infrastructure de recyclage sur le plan européen, capable de recycler le mercure, ainsi que d'autres métaux, le verre, etc. Toutes les lampes à économie d'énergie fluorescentes ainsi que les lampes à LED sont munies du logo représentant une poubelle à roulette barrée. Ce logo signifie qu'il est interdit de les jeter avec les déchets ménagers et qu'il faut les rapporter au magasin ou dans les déchetteries locales afin d'y être recyclées. La directive DEEE qui traite des déchets des instruments électriques et électroniques 2012/19/EU vise à minimiser l'impact des biens électriques et électroniques sur l'environnement.

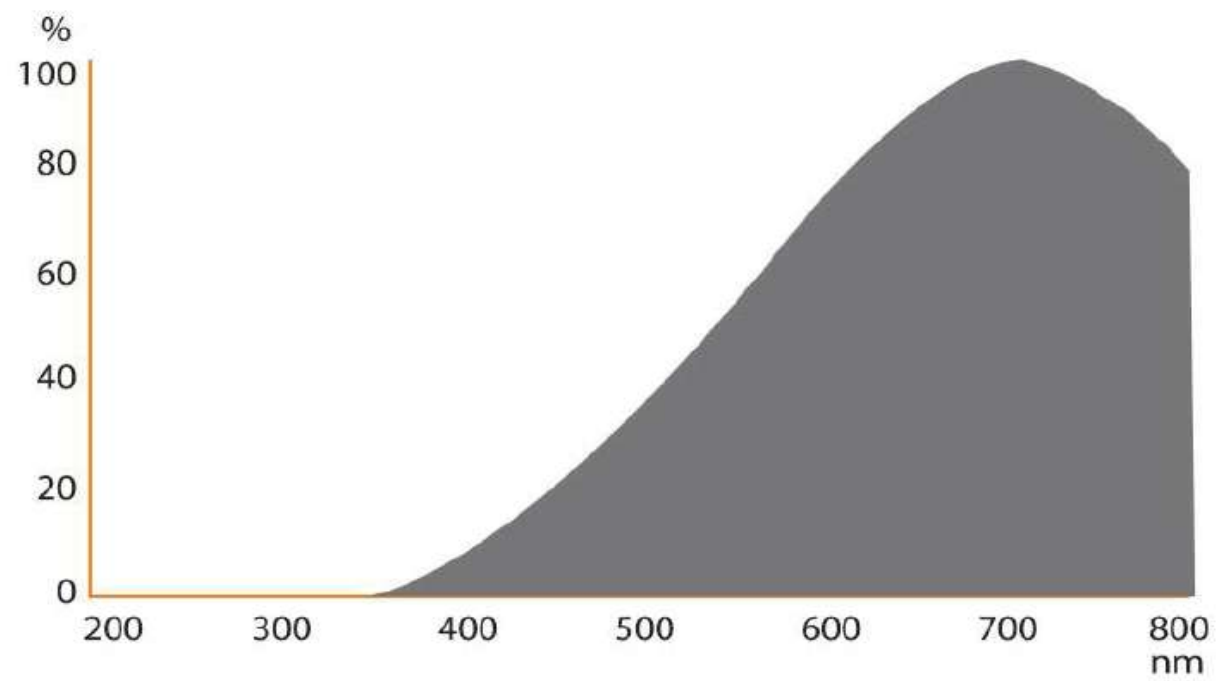
Graphiques de distribution spectrale :

Graphique 1 :



Graphique 2 :

Graphique 3256223681435



Graphique 3 :

Graphique C

